

Thévenot, L., 2004, "Les enjeux d'une pluralité de formats d'information", in Delamotte Eric, (dir.), *Du partage au marché. Regards croisés sur la circulation des savoirs*, Lille, Edition du Septentrion, pp. 333-347.

"Les enjeux d'une pluralité de formats d'information"

Entretien avec LAURENT THEVENOT, Centre d'Etudes de l'Emploi et Groupe de Sociologie Politique et Morale (EHESS, CNRS)

Propos recueillis par Eric Delamotte avec la complicité de Bernard Conein

Laurent Thévenot cultive le goût de la curiosité et de la rigueur. De l'économie des conventions aux régimes du proche, en passant par la politisation des actions, ses travaux manifestent un souci constant de renouvellement des objets, méthodes et corpus de propositions. Si son nom est associé à celui du sociologue Luc Boltanski, et aux travaux du Groupe de Sociologie Politique et Morale de l'EHESS, Laurent Thévenot est aussi un économiste. Serait-il plus juste de dire de lui qu'il est un socio-économiste ? Lors de l'entretien qu'il nous a accordé, Laurent Thévenot passe en revue les principaux thèmes de ses recherches relatifs à une problématique de la connaissance en action. Après avoir présenté l'articulation entre informations et connaissances dans son parcours de recherche, son propos porte sur l'intérêt qu'il y a à penser la pluralité des formats de saisie de la réalité et donc de connaissances. A partir de la notion de régime d'engagement, il traite ensuite quelques grandes questions concernant les mises en valeur de différentes formes de connaissances en répondant à nos interrogations sur l'évolution des dispositifs d'apprentissage et sur la marchandisation des savoirs.

Informations et connaissances dans la perspective de l'action et de ses modes de coordination

Pour commencer, je souhaiterais présenter l'évolution d'un programme de recherche qui est en rapport avec le thème du présent livre, à savoir celui des informations et des connaissances. J'emploie le terme d'information, car c'est celui qui est le plus en usage et celui d'où nous sommes parti. C'est en effet dans une réflexion sur le thème de la codification, du codage et de la catégorisation que mes recherches ont pris leur essor. Le codage est clairement une opération de mise en forme des connaissances à partir de catégories mais aussi d'équipements servant à la production d'informations codées. Comme j'étudiais cette question à l'INSEE, je pouvais comprendre comment le codage et la mise en forme des connaissances et des informations s'effectuaient à la fois dans une perspective scientifique et dans une perspective politique, via un gouvernement par le chiffre. Je me trouvais dans un bon lieu pour réfléchir sur l'articulation entre les connaissances requises pour l'action politique et l'action de l'Etat, et les connaissances recueillies pour la science. A cette époque des années 70-80, avec l'influence du marxisme notamment, une large réflexion était consacrée à l'influence de forces politiques sur la production statistique. Ce n'était pas dans ce sens là que je souhaitais travailler. Mes préoccupations portaient sur ce qu'il y a de comparable, sinon de commun, entre l'opération de mise en forme de l'information qui est requise pour le savoir, et l'opération de représentation et donc aussi d'unification et de codage qui est requise pour la politique. Nous avons ainsi ouvert une réflexion sur "la politique des

statistiques"¹, développée en particulier avec Alain Desrosières et qu'il a déployée dans son très beau livre sur la raison statistique².

Nous avons en tête une articulation entre politique et connaissance beaucoup plus étroite et fondamentale que l'influence de forces politiques sur la production des connaissances. Nous souhaitons lier la question des connaissances ou de l'information à celle de l'action. Nous avons donc étudié le rapport entre la connaissance et l'action dans la perspective d'une coordination de l'action : de quelle façon des actions multiples, éventuellement celles de la même personne à des moments différents de son existence, peuvent-elles être coordonnées via des formes de connaissances ? La question de la mise en forme commune facilitant la coordination apparaissait alors comme un thème majeur, et je l'ai mise au centre d'une conceptualisation en termes d'"investissements de formes"³. L'idée était de montrer que la mise en forme des connaissances requise différait selon divers modes de coordination entre acteurs. Dans les sciences sociales, on voyait se heurter constamment des connaissances chiffrées et statistiques, et d'autres genres de connaissances dites monographiques rapportées à des cas exemplaires et parfois dénommées à tort qualitatives. Nous avons essayé de montrer que ces deux modes de connaissances n'étaient pas, l'un par rapport à l'autre, dans un rapport du particulier au général, les statistiques passant pour plus générales que les monographies. Ils relèvent plutôt de ce que j'ai désigné comme des "formats de connaissance et d'information". Des formats divers sont associés à des modes de rapports entre les gens, à des modes de coordination entre leurs actions, eux-mêmes différents. Les premières renvoient à ce que nous avons ultérieurement appelé avec Luc Boltanski, ordre de grandeur industriel, et les deuxièmes à un ordre de grandeur domestique⁴.

A travers cette question des modes de coordination s'est articulé, dès ce moment là, le rapport entre la science économique qui est ma discipline d'origine, et la sociologie à laquelle j'ai été formé ultérieurement. L'idée était qu'au lieu de s'en remettre uniquement au marché, ou encore de rabattre l'organisation économique sur une explication sociologique classique en terme de groupes sociaux, une bonne façon de décomposer des organisations économiques devait consister à s'appuyer sur des notions fondamentales qui seraient compatibles avec les deux disciplines des sciences sociales, économie et sociologie. Réfléchir sur la pluralité de modes de coordination dans l'entreprise, le marché n'étant entendu que l'un d'entre eux, correspond-il aux travaux de l'économie des organisations et de l'économie des coûts de transaction d'Oliver Williamson⁵ ? Si, comme nous, Williamson a cherché à différencier les modes de transaction au-delà du simple contrat marchand, il reste une différence de taille. Williamson réduit en effet la diversité des modalités possibles de coordination à partir d'un appareillage unique d'acteurs opportunistes, c'est-à-dire proches de l'acteur optimisateur généralement supposé par la théorie économique, sous réserve toutefois de défauts d'informations. Pour Williamson - c'est une critique que nous lui avons adressée avec Olivier Favereau - l'optimisation s'effectue avec des limitations d'informations qui sont à l'origine de la différenciation des modes de transaction : il ne regarde cette différenciation que du point de vue du modèle classique, et donc par égard à des défaillances par rapport à ce modèle.

¹ Thévenot, L., 1983, "L'économie du codage social", *Critiques de l'Economie Politique*, n°23-24, pp.188-222.

Thévenot, L., 1990, "La politique des statistiques : les origines sociales des enquêtes de mobilité sociale", *Annales E.S.C.*, nov.-déc., n°6, pp.1275-1300. Thévenot, L., 1994, "Statistique et politique : la normalité du collectif", *Politix*, n°25, pp.5-20.

² Desrosières, A., 1993, *La politique des grands nombres; histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.

³ Thévenot, L., 1986, "Les investissements de forme", in Thévenot, L. (ed.) *Conventions économiques*, Paris, PUF (Cahiers de Centre d'Etude de l'Emploi), pp.21-71.

⁴ Boltanski L., Thévenot L. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

⁵ Williamson O. *Les institutions de l'économie*, Paris, InterEditions, 1994.

La qualification des personnes et des choses saisies dans les cadres de l'action

Le travail fait sur les modes de coordination a aussi impliqué une attention aux objets. Nous avons voulu caractériser des rapports entre les êtres humains et les choses dans lesquels les choses ne peuvent pas être saisies comme des marchandises détachables des êtres humains, des rapports ayant leurs exigences propres et qui ne sont pas simplement le résultat de défauts de la coordination marchande. Lorsque l'on met tout l'accent sur l'acteur, sur l'agent, le rapport au monde risque de se limiter à une question d'information. Mais c'est une intégration des personnes et des choses dans des modes de coordination qu'il s'agissait d'examiner. Pour aller dans ce sens, nous sommes partis du travail pionnier que faisaient Bruno Latour et Michel Callon sur l'intégration des choses dans les sociétés humaines⁶. En outre, parce que travaillant à l'INSEE dans un univers « technique », nous étions attentif à la place d'équipements techniques dans la production de connaissances. Pour toutes ces raisons, nous avions le souci de développer une analyse qui ménage une place très importante aux choses. Toutefois, dès l'instant où on portait attention à une pluralité des formes de coordination, il apparaissait que les choses impliquées dans ces coordinations devaient être mises dans des formes appropriées pour pouvoir être ainsi impliquées. C'est un point central dans ce que nous avons développé et qui apporte des éclairages intéressants également sur l'économie à partir d'une analyse des modes de qualification des êtres, que ce soient des personnes et des choses. Ainsi a-t-on pu parler de "convention de qualité" sur des biens⁷. Le terme « qualification » était déjà utilisé en sociologie du travail dans le sens de la qualification professionnelle mais c'était plutôt en remontant à un usage plus fondamental dans le droit que nous voulions construire une catégorie générale d'analyse à partir de l'opération de qualification⁸. La qualification de droit est ce qui permet au juge de dire que la règle est applicable à certains faits dûment qualifiés. Plus généralement, nous avons considéré l'opération de qualification qui assure l'articulation entre un mode de saisie de la réalité et la façon dont cette réalité est impliquée dans un cadre d'action. La qualification est le maillon central entre jugement de réalité et cadre de coordination.

Cette interrogation sur l'opération de qualification n'est pas sans rapport avec la question de la qualité (des biens et services marchands) qui a pris comme on sait une importance considérable en économie, en relation avec la question de l'information. Les considérations sur la qualité, associées aux réflexions sur le défaut d'information (l'information asymétrique, notamment), ont permis de développer l'analyse de modes de transaction plus divers que le contrat marchand simple, aussi bien du côté de l'analyse des coûts de transaction que du côté néo-classique des modèles d'agence et de la théorie des contrats. Qu'est-ce qui se passe sur un marché où il n'est pas assuré que la qualité des produits soit connue de la même façon par tous ? C'est là que le travail de George Akerlof est intéressant⁹. Mais notre lecture diffère de celle d'autres économistes : au lieu de considérer les qualités "personnalisées" des biens d'occasion dans leurs défaillances par rapport à celles qui seraient exigées pour la concurrence, nous avons considéré que ces qualités pouvaient être d'un autre ordre, c'est-à-dire propices à un autre mode de coordination.

L'ensemble précédent constitue un premier volet, un premier moment de ce programme dans lequel, je le répète, la question des connaissances est reliée à celle de l'action, passée au crible de ce qui est pertinent pour l'action. Ici, je ferai volontiers référence à la notion de

⁶ Callon M., Latour B. *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991.

⁷ Eymard-Duvernay, F., 1989, "Conventions de qualité et pluralité des formes de coordination", *Revue Economique*, n°2, mars, pp.329-359.

⁸ Thévenot, L., 1992, "Jugements ordinaires et jugement de droit", *Annales ESC.*, n°6, nov.-déc., pp.1279-1299.

⁹ Akerlof G. « The market for « lemons » : quality uncertainty and the market mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, 84, pp. 488-500.

« pertinence » développée ultérieurement par Dan Sperber et Deirdre Wilson, parce qu'elle pointe sur la relation entre connaissance et action, sans toutefois aborder la question des "formats" de connaissance¹⁰. L'étape d'après a consisté à reconnaître que l'action supposait aussi une évaluation. Nous sommes passé de l'idée de spécification de la connaissance pour l'action à une notion d'évaluation impliquant un jugement. Cela a été au cœur du travail avec Luc Boltanski sur les ordres de grandeur, les formes de critique et de justification en public. D'une part, nous y avons vu la convocation de biens communs contribuant à fonder des arguments, et, d'autre part (et c'était original par rapport à l'étude de la rhétorique, de l'argumentation voire même de la communication au sens de Jürgen Habermas¹¹), nous avons pris en considération l'articulation entre l'évaluation et une épreuve de réalité, qui tient précisément à ce que les êtres sont qualifiés.

Cette articulation est importante pour le propos de cet ouvrage, puisque les différents ordres de grandeur que nous avons distingués éclairent une variété de formats très généraux des informations et des connaissances considérées comme valides en public. Les personnes disposent d'une palette de modes de connaissances qui ont tous ce haut degré de validité publique, y compris le mode qui apparaît le plus incongru au regard de la science et que nous avons nommé la grandeur d'inspiration. Dans ce cas limite, l'extrême singularité de l'expérience contribue à faire valoir en toute généralité. Ceci suppose un opérateur bien spécifique à cette grandeur; à défaut, si vous faites valoir une expérience personnelle, elle reste non générale, non valide dans une enceinte publique.

Pluralités des régimes d'engagement en deçà du public: le sens de la réalité et du bien engagés

Avec le mot « enceinte », j'introduis les thèmes qui me rapprochent des domaines affectés par les NTIC, des « forums » et des communautés de savoir. Grâce à notre équipement conceptuel, nous avons pu travailler sur des lieux de délibération, de concertation, de coordination, qui sont composites et hétérogènes, notamment ceux thématiques en termes de « forums hybrides »¹². J'ai mené des recherches sur divers lieux d'élaboration contradictoire d'action en commun, depuis des organisations industrielles¹³ jusqu'à des commissions de normalisation¹⁴, en passant par des lieux de concertation sur le partage des usages de la nature¹⁵. Cela a débouché sur une analyse des organisations économiques classiques (firmes), mais aussi de dispositifs qui ne sont pas des entreprises parce qu'ils leur sont transversaux, lieux de coordination entre entreprises ou plus largement de coordination sociale. Ceci a rendu nécessaire une étape ultérieure du programme de recherche : l'analyse de « l'en deçà » du public et des régimes du proche. Les économistes sont censés s'occuper du « privé » (puisque les acteurs qu'ils envisagent sont éminemment privés, qu'ils ont des intérêts de personnes individuelles et font des choix individuels pour l'appropriation de biens privés,

¹⁰Sperber, D., Wilson, D., 1986, *Relevance. Communication and Cognition*, Cambridge, Harvard University Press.

¹¹ Habermas J. *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.

¹² Callon M. *et alii*, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

¹³ Thévenot, L., 1989, "Economie et politique de l'entreprise; économies de l'efficacité et de la confiance" in Boltanski, L., Thévenot, L., (eds), *Justesse et justice dans le travail*, Cahiers de Centre d'Etudes de l'Emploi, PUF, pp.135-207.

¹⁴ Thévenot, L., 1997, "Un gouvernement par les normes; pratiques et politiques des formats d'information", in Conein, B. et Thévenot, L. (eds.), *Cognition et information en société*, Paris, Ed. de l'EHESS (Raisons Pratiques 8), pp.205-241.

¹⁵ Thévenot, L., 1996, "Mettre en valeur la nature; disputes autour d'aménagements de la nature en France et aux Etats-Unis", *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, n°49, pp.27-50. Lamont, M., Thévenot, L. (eds.), 2000, *Rethinking Comparative Cultural Sociology: Repertoires of Evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press.

etc) mais ils présupposent en fait en ensemble de formes publiques et conventionnelles (qualité des biens, mode d'évaluation). Pour que le marché fonctionne, une hypothèse centrale est requise et généralement ignorée : les biens sont définis absolument publiquement. Dans l'espace de l'économie et dans celui de la sociologie, ce qui est valorisé est le public ou le collectif. Or le « privé » n'est qu'une réduction du proche tel que vu dans un grammaire politique libérale. Le « privé » y est défini aux fins d'une composition en public. Ceci se voit évidemment dans un élément majeur de la philosophie politique libérale, la notion de propriété et ses droits, destinée à un traitement public. Or, l'expérience que chacun de nous a du personnel, du proche, du familial, n'est pas du tout réductible à une expérience de la propriété privée. La propriété privée n'en est qu'une modalité apprêtée pour une certaine configuration du public. En conséquence, ce domaine non public est très faiblement travaillé dans les sciences sociales et économiques, et il m'a semblé qu'il était indispensable de l'investir par un nouveau programme de recherche théorique et empirique sur le proche.

Alors que l'économiste considère souvent que tous les agents disposent du même genre de savoir potentiellement public sur les biens, même si ce savoir est inégalement distribué dans le cas de défauts d'information, il me semblait nécessaire d'envisager des formats d'information n'appartenant pas à ce genre public. C'est ce que j'ai tâché de faire en choisissant un format particulièrement distant du public que j'ai appelé « familial ». Mais à partir de quelle notion élémentaire aborder ce rapport familial au monde, aussi bien que le rapport public déjà appréhendé dans *De la justification* ? La réponse passait par un interrogation critique des notions de base des disciplines économique et sociologique. Dans la notion élémentaire visée, l'état des choses devait être rendu avec autant d'attention et de précision que l'état des gens. Cela était loin d'être le cas de la notion d'action, puisque l'environnement y est surtout appréhendé comme un espace de ressources ou de contraintes. Quant à celle de « pratique », elle spécifie moins encore l'état de l'environnement de choses puisque les pratiques sont généralement considérées comme sociales et incorporées . Comment problématiser les façons familières d'être avec les autres, les façons de faire avec les autres, les façons d'impliquer des effets personnels dans ce rapport de proximité aux autres ?

Certains avaient décrit notre mouvement antérieur comme un retour à l'action, selon une opposition bien classique dans les sciences sociales entre certaines théories qui mettent l'accent sur les structures et d'autres qui se focalisent sur l'acteur. La catégorie « action » est intéressante sous réserve qu'on la conçoive comme l'un des artifices que les êtres humains ont élaboré pour la vie en société, comme une catégorie permettant de saisir ce qu'il advient en le rapportant à une personne. Cette catégorie spécifie ainsi la façon dont une personne organise la perception d'événements afin de coordonner sa conduite, dans un sens très large. Je souligne à ce propos que "coordonner" ne se limite pas, pour moi, à organiser et mettre en ordre. Une coordination peut être une dispute. Elle suppose, en tout cas, de « faire avec ». Il m'a semblé que l'unité de base devait être conçue de telle manière que l'on puisse analyser la façon dont les personnes s'emparent de ce qu'il advient pour "faire avec", et cela dans l'horizon d'une vie ensemble.

Est-ce que ce cadre d'appréhension se ramène alors au "sens", à une "compréhension" commune ? Les économistes se moquent du sens. Un agent économique traite les autres agents en supposant qu'ils font comme lui c'est-à-dire qu'ils agissent de façon rationnelle et optimisée. C'est la façon dont l'économiste entend que cet agent soit réaliste. Tandis que la question du sens domine toute la sociologie compréhensive. Mais cet accent sur le sens tend à absorber la question du réalisme et à confondre une réalité sociale avec un sens commun, ce qui ne me satisfait pas.

Aussi ai-je proposé un cadre d'appréhension en terme d'"engagement" qui repose sur deux piliers conceptuels.

Commençons par le premier, le sens de la réalité, qui est peut être le plus facile à admettre dans les sciences sociales quoiqu'il suppose cependant une remise en question des réponses courantes en terme de rationalité ou de réalisme social. Par défaut, la personne va « cadrer » la saisie des conduites des autres (ou la sienne) en supposant un certain sens de la réalité. Reste que le sens de la réalité qui est engagé varie d'un régime d'engagement à l'autre. De sorte que l'épreuve de réalité sera toujours une épreuve selon un certain traitement de la réalité, depuis des repères locaux et personnels dans l'engagement familial, jusqu'à des repères qualifiés conventionnellement selon des ordres de grandeur. Ceci est très important pour notre réflexion sur les connaissances : la différenciation des engagements permet d'affiner la question des savoirs et de leur "échange" ou "mise en commun".

Le second pilier sur lequel repose la construction d'un régime d'engagement remplace le terme « sens » si courant du côté des sociologues, aussi bien que celui de « rationalité » si commun aux économistes et qui supporte l'idée normative d'une action, décision ou choix en bonne et due forme. Par ce second pilier, il s'agit de préciser l'idée que les acteurs éprouvent la réalité en visant un bienfait. Les économistes parlent d'"intérêt" et de "satisfaction" individuelles, les sociologues de "normes sociales" et de "valeurs" collectives. Ce qui en question me semble être plus généralement un "bien" dont la spécification et l'étendue dépendent du régime d'engagement. La différence entre des biens du proche (comme celui du familial) et des biens de plus large envergure ne se laisse pas réduire aux oppositions entre collectif et individuel, ni entre public et privé.

Finalement, le régime d'engagement est défini comme le lieu d'articulation entre un sens de la réalité et un sens du bien. Il spécifie ce qui vaut d'être pris en compte, dans la quête d'une certaine garantie.

L'apprentissage de proche en proche, du familial au public : la place des NTIC

Notre effort a consisté à préciser les cadres de dynamiques d'apprentissage. Chaque régime d'engagement est un cadre d'apprentissage dont la dynamique tient à celle de l'épreuve qui caractérise le régime. Par rapport à la notion plus commune d'expérience, celle d'épreuve permet de relier l'apprentissage au format d'une réalité et d'un bien spécifiques à un régime. L'apprentissage du familial est ainsi bien différent de celui des formes publiques. Mais je voudrais ici mettre l'accent sur un autre point : ce qui, dans l'apprentissage, requiert le passage d'un régime à l'autre, un agrandissement du proche au plus public. Couramment, on fera d'un espace public le lieu privilégié de l'apprentissage des exigences démocratiques, qu'il procède de l'école ou d'autres politiques publiques et organisations sociales. Je voudrais insister ici sur le chemin d'apprentissage que les dispositifs publics réclament des personnes qui ne sont jamais d'emblée dans cet état public.

Nous avons adopté le terme de « dispositif » parce qu'il suggère une articulation à des équipements matériels. Le dispositif est matériel autant que procédural, et nous avons vu que les modes de coordination ou d'engagement sont facilités par des équipements. Le dispositif incline les personnes vers certains modes de coordination. Michel Foucault a promu cette notion de « dispositif »¹⁶. Nous l'avons quant à nous utilisé pour souligner que la disposition des choses, comme celle des personnes, les apprête à certains engagements. Les dispositifs qui nous intéressent sont donc des lieux équipés non pas simplement pour composer des

¹⁶ Foucault M. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

¹⁸ Thévenot, L., 1996, "Mettre en valeur la nature; disputes autour d'aménagements de la nature en France et aux Etats-Unis", *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, n°49, pp.27-50.

opinions ou des intérêts, mais pour composer aussi des façons d'être, des façons de se conduire qui ne sont pas toujours régies par la parole. On sait que les NTIC ont permis de développer de tels dispositifs plus ou moins publics, des forums divers aux journaux intimes en passant par les chats. Ces dispositifs répondent à un souci de mise en commun, et souvent à un souci du public, dans le sens de bien public et pas seulement de visibilité publique. Ce sont des dispositifs grâce auxquels les gens sont mis ensemble pour s'exprimer, se lier, manifester leurs rapports au monde sous des formes souvent infra publiques impliquant des « attachements » de proximité. Ces dispositifs équipés de NTIC sont, par excellence, des lieux d'expérience et d'apprentissage du cheminement du proche au public. J'ai choisi les termes « attache » et « attachement » pour désigner des dépendances de proximité¹⁸. L'idée n'est pas que les gens sont d'emblée attachés à des collectifs, mais plutôt qu'ils sont liés à un entourage de choses et d'êtres humains, avant que d'être à l'état d'individus autonomes aussi bien que de membres de collectifs. Pour que des personnes s'expriment en tant qu'individu pour faire entendre leur opinion, et revendiquer une certaine autonomie, ils doivent s'agrandir en se détachant du proche jusqu'à parvenir à un état plus propice au public. A la différence d'un Parlement, les dispositifs supportés par des NTIC ménagent les régimes personnels et de proximité.

Que font les sociologues de ce cheminement et apprentissage, entre proche et public ? Certains ont travaillé en propre l'espace public, sa visibilité spectaculaire (Elias, Goffman) ou sa pragmatique de discussion (Habermas), au détriment d'une attention aux attachements de proximité. D'autres ont fait porter le soupçon sur le public dénoncé comme illusion. Bourdieu qui nous a marqué au début de notre travail sur les connaissances et les catégorisations entendues comme enjeux sociaux et enjeux de luttes, visait à démontrer l'illusion en même temps que la symbolique dominatrice d'un format public. L'exigence propre au public était ainsi ignorée sous couvert d'illusion sans que d'autre part celle du proche ne soit pour autant travaillée en propre. La théorie de la pratique de Bourdieu comprend initialement le terme familier dans un sens fort, mais elle a vite produit un hybride destiné à la collectivisation, « l'habitus », notion tout à fait ajustée pour présupposer la régularité et l'alignement collectif nécessaires à la reproduction¹⁹. Mais l'engagement familier n'est pas un alignement collectif. D'autres avancées remarquables passent par une attention au proche dans le sens du contexte en situation, ethnométhodologie ou approches de l'action située ou de l'écologie de l'action. Toutefois elles manquent alors la spécificité du public ou de la montée en généralité, puisque tout y reste circonstancié dans la situation. Elles remplacent l'investigation du rapport de proximité par le sens d'une compréhension commune de la situation. Lorsque je suis dans le familier, lorsque vous êtes dans le familier et même si ce familier contient d'autres personnes, la dynamique d'apprentissage par accommodement de proximité n'est pas celle d'une compréhension commune, d'une construction de communauté et de sens commun au sens classique. Et pourtant le « proche » est un objet de première importance pour comprendre la vie en société. C'est sur la fondation d'attaches de proximité que s'édifient des formes politiques, que se constitue une chose publique. Cela pose des problèmes non résolus par les théories sociales antérieures qui n'examinent pas cette édification et ses apprentissages.

La consistance de la personne prise dans des engagements de formats divers

L'attention à la pluralité des formes d'engagement ne conduit pas seulement à enrichir notre conception d'un agent connaissant et de son apprentissage. Dès lors que l'on reconnaît la force de l'engagement en terme de réalité et de bien engagés, se pose la question de la composition de ces divers engagements dans une "même" personne. Ceci m'a conduit à remettre sur le métier la question de l'identité personnelle.

¹⁹ Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Ed. de minuit, 1980.

Nous savons que les NTIC offrent des moyens de jouer avec les figurations de la personne, via des "pseudos" ou, dans le cadre des jeux, des avatars. Les conceptions post-modernes de l'identité sont accueillantes à cette métamorphose personnelle au gré des narrations. Généreuses en identités multiples, elles nous en proposent une intégration qui reste cependant très légère et laisse plutôt un vide en son milieu. A moins que les transitions d'une identité à l'autre n'empruntent au modèle du choix selon des préférences pour des identités, qui aura la faveur des économistes. Mais de quoi est alors constitué ce noyau des préférences ?

Les réponses apportées par les théories sociales se distribuent entre des pôles extrêmes. Vers l'une des extrémités, la sociologie s'édifie sur une personne « lourde ». C'est ainsi que Bourdieu leste, pourrait-on dire, une identité personnelle faite de dispositions durables dirigeant les agissements en toute circonstance. Vers l'autre extrémité, on trouve des sociologies sans personne, dont celle particulièrement raffinée d'Erving Goffman dans laquelle le dessin de l'identité personnelle n'est plus tenu que par le cadre²⁰.

Je propose une voie de recherche différente en concevant la personne comme un lieu d'intégration, de composition, non entre des identités multiples que l'on choisit, ou entre des appartenances à des groupes sociaux que l'on subit, mais plus généralement entre des engagements pluriels allant des plus familiers aux plus publics. C'est pourquoi il nous a fallu considérer le propre d'engagements familiers dans l'assise de la personne²³, à partir d'un examen des relations d'usage et d'habiter²⁴. Michel de Certeau a apporté de précieux éclairages sur les usages et les tactiques qui donnent à voir une personne non réduite aux qualifications marchandes et industrielles. Toutefois il découvre ces éléments de l'identité en tant que résistances²⁵. Dans un biais qui caractérise les sciences sociales critiques, même lorsqu'elles font valoir les capacités de résistance et non pas seulement la domination, l'engagement « familial » n'apparaît qu'en tant que réaction et non attachement premier servant d'assise à la personne. Il nous faut donc inverser le point de vue pour considérer les transformations requises dans le passage du familial au public.

Dans la dernière partie de son œuvre, Michel Foucault nous a enjoint d'examiner le « souci de soi » et ses techniques, au lieu de prendre pour acquis la personne²⁶. L'apport de Paul Ricœur nous est des plus précieux par la différenciation qu'il propose de la figure du soi-même, dans son souci d'intégrer l'"ipsité" de la promesse aussi bien que les qualifications des institutions, sans en rester à une "mêmeté" qui domine le plus souvent les conceptions de l'identité sociale²⁷. Pour ma part, je proposerai de rouvrir l'enquête en rapportant la complexité de l'identité personnelle à l'exigence de composer avec une pluralité d'engagements. Cette pluralité soulève des difficultés de congruence ou de transition d'un engagement à l'autre. On le voit souvent mieux dans des écrits littéraires que dans des sciences sociales qui privilégient

²⁰ Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Ed. de minuit, 1991.

²³ Thévenot, L., 1994, "Le régime de familiarité; des choses en personnes", *Genèses*, n°17, septembre, pp.72-101; 2000; "L'action comme engagement", in Barbier, J.-M. (ed.), *L'analyse de la singularité de l'action*, Paris, PUF, pp.213-238.

²⁴ Breviglieri, M., 1998, "L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité", thèse de Sociologie, Paris, EHESS, 460p.

²⁵ de Certeau M. *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1980.

²⁶ Foucault M., *Histoire de la sexualité*, tome III *Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984.

²⁷ Ricœur, P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

le collectif ou le public, et le genre d'identité qui va avec. Même lorsque les théories sociologiques ou économiques prônent l'individu, son état d'autonomie et de réflexivité réduit fâcheusement la consistance de la personne. La composition de la personne, dans la pluralité de ses engagements, est aussi composition des formats de connaissance et d'appréhension du monde, et nous retrouvons l'interrogation qui nous guide ici, ainsi que le rôle des NTIC.

La pluralité des formats de connaissance au risque de la marchandisation et de la standardisation des savoirs

L'interrogation sur l'identité et sa consistance nous a montré que la pluralité des formats d'appréhension du monde participe au maintien d'une personne qui ne saurait être réduite sans perte au sujet autonome associé à la modernité, non plus qu'à des rôles et identités collectives. Une personne se compose dans une complexité de modes d'engagement avec les autres, des plus proches au plus publics, dont chacun spécifie différemment ce que l'on escompte les uns des autres. Conjointement, les dispositifs d'association et de mise en commun, au sein d'une humanité équipée, devraient également entretenir cette complexité. Un questionnement politique et moral sur ces dispositifs ne peut se limiter à des considérations sur les régimes les plus publics. C'est dans cet esprit, que nous avons à considérer les NTIC. Nous pouvons alors reconnaître que le pluralisme des engagements et des formats de connaissance associés y est menacé par trois réductions correspondant d'ailleurs à des qualifications selon différents ordres de grandeur : la réduction à une qualification *marchande* selon laquelle l'information se fait marchandise; la réduction à une qualification *industrielle* qui passe par des équipements et opérations de standardisation; enfin la réduction à une qualification correspondant à un nouvel ordre de grandeur, encore en formation, dit de l'"*information*" précisément. Bien que les NTIC soient au cœur de cette dernière qualification générale – et donc réduction – à partir d'un équivalent général de l'information, nous devons les aborder avec des instruments d'analyse attentifs à la variété des formats de connaissance, sans les réduire à cette équivalence générale. C'est à quoi nous invitent les analyses pragmatiques de la connaissance en action²⁸. Nicolas Auray a ainsi examiné la variété des constructions politiques qui s'édifient sur la valorisation de l'usage de NTIC, notamment de logiciels libres, montrant comment elles s'opposent souvent à la marchandisation aussi bien qu'à la standardisation, en supportant d'autres engagements mutuels entre usagers.²⁹ Sa recherche ultérieure avec Bernard Conein poursuit l'enquête sur les entraides et les modalités de mise en commun dans les communautés d'usagers et de développeurs de Debian.

J'illustrerai ce dernier propos à partir d'une recherche propre qui, sans porter sur les NTIC, touche à une transformation majeure de l'économie adossée à cette grandeur de l'information en cours d'édification, dans un compromis avec la grandeur marchande et sa coordination concurrentielle. Ce que j'ai appelé un "gouvernement par les normes" prolonge l'exigence d'une qualification d'ordre *marchand* des biens et services par une information du consommateur sur la qualité, et conduit à l'édiction de normes prenant en compte des qualités d'un tout autre ordre³⁰. Dans le cas d'une exigence *civique* de protection de la sécurité et de la santé du citoyen, la normalisation conduit à prolonger l'enquête en direction de l'usage familial, rejoignant ainsi une évolution de la conception de produit qui, elle aussi, s'oriente de

²⁸ Conein, B. et Thévenot, L. (eds.), 1997, *Cognition et information en société*, Paris, Ed. de l'EHESS (Raisons pratiques 8); Thévenot L., 1998, "Pragmatiques de la connaissance", in Borzeix, A., Bouvier, A., Pharo, P. (eds.), *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris, Ed. du CNRS, pp.101-139.

²⁹ Auray, Nicolas, 2000, "Politiques de l'informatique et de l'information : les pionniers de la nouvelle frontière électronique", thèse de doctorat de sociologie, Paris, Ehes.

³⁰ Thévenot, L., 1997, "Un gouvernement par les normes; pratiques et politiques des formats d'information", in Conein, B. et Thévenot, L. (eds.), *Cognition et information en société*, Paris, Ed. de l'EHESS (Raisons Pratiques 8), pp.205-241.

plus en plus souvent vers l'usage. Des instances de concertation, prolongées par des équipements de mise à l'épreuve des qualités, intègrent des modes d'appréhension pluriels des biens et services. On rencontre ici ce qui devrait être un lieu principal de gouvernement démocratique d'un monde lourdement équipé d'objets marchands. Cependant, faute d'une analyse adéquate de la pluralité de ces régimes et des dispositifs de concertation propres à la maintenir, le risque est grand de procéder à une réduction à un ordre industriel ou marchand.

Si, pour conclure, nous revenons de ce "gouvernement par les normes" aux NTIC, nous pouvons en tirer des enseignements sur l'attention qui doit être portée à la variété des modes de connaissance et d'appréhension du monde. En effet, les NTIC offrent des possibilités pour mettre en valeur le niveau familier de l'usage, ses particularités et ses personnalisations, et supporter en outre des mises en commun et des aides mutuelles plus compatibles que d'autres techniques avec des engagements dans le proche. On le voit tout autant dans la texture des interfaces que dans la matière des échanges entre usagers. Il nous faut donc être attentifs à la pluralité de ces modes toujours menacés de réduction, et pour cela mettre en œuvre des cadres d'analyse propices à l'intelligence des implications politiques et morales de la variété de ces formats de connaissance et d'information.